

Le 13 février 2009

## **A l'attention des parlementaires de la majorité**

Cher(e) Collègue,

Vous le savez, le président de la République a décidé la réincorporation de la France dans le commandement militaire intégré de l'OTAN, dont l'avait sortie le général de Gaulle en 1966.

Cette décision devrait se concrétiser lors d'un prochain sommet de l'Alliance Atlantique, début avril.

A l'appui, quatre arguments sont avancés par le président de la République et le ministre de la Défense, mais aucun ne tient dès lors qu'on s'y arrête sérieusement :

### **1) le changement de contexte historique justifierait ce retour dans l'OTAN :**

La disparition de la menace soviétique rendrait souhaitable la réincorporation de la France dans le commandement militaire intégré afin de mettre sur pied un nouveau système d'alliance, dans lequel, comprenne qui pourra, le pouvoir de décision demeurerait entre les mains des Etats-Unis. Cet argument paraît étrange : la disparition du pacte de Varsovie devrait au contraire permettre la redéfinition de l'Alliance atlantique dans le sens d'une émancipation de la défense européenne, certes partenaire des Etats-Unis, mais non plus sous leur tutelle.

En réalité oui, les circonstances ont bel et bien changé, mais pour conforter l'audace prophétique du général de Gaulle : l'émergence d'un monde multipolaire fondé sur la permanence de nations libres et coopérant entre elles. C'est bien pourquoi il serait complètement illogique pour la France, qui a vu juste avant tout le monde, de se renier au moment même où elle pourrait récolter les fruits de sa lucidité ! D'ailleurs, c'est bien pour cette raison que les partis héritiers de la SFIO et du MRP, qui ont âprement combattu en son temps la politique otanienne du général de Gaulle, s'y sont finalement ralliés au fil du temps, au point que cette doctrine spécifique a fini par faire consensus et est devenue un élément identitaire de notre pays.

### **2) Mieux vaut être à l'intérieur qu'en dehors si l'on veut peser sur les décisions :**

Ne l'oublions pas, le départ de la France de l'OTAN en 1966 fut motivé par le refus répété des Etats-Unis de partager le pouvoir de décision en son sein. Aujourd'hui, les choses ont-elles vraiment changé ? Rien de tangible ne permet de le croire, au contraire : il est pour le moins douteux que la France, si elle avait été complètement réintégrée à l'OTAN en 2003, aurait pu faire changer d'avis Washington sur la guerre d'Irak. De même, notre difficulté actuelle à faire évoluer la stratégie américaine en Afghanistan, malgré l'envoi de renforts, l'engagement de nos troupes dans des opérations de guerre et l'intention affichée du président de la République de revenir dans le commandement militaire de l'Alliance, ne démontre pas que nous sommes davantage entendus des Etats-Unis. Enfin, les deux commandements qui ont été promis à la France sont, de l'avis des spécialistes, tout à fait secondaires.

### **3) Ce retour dans l'OTAN ne changerait rien à la situation réelle :**

Si c'était vraiment le cas, quel serait l'intérêt pour la France de renoncer à un symbole fort de sa diplomatie ? En réalité, on comprend bien que notre pays verrait sa position internationale diminuée, pour une contrepartie stratégique (la mise sur pied d'une « Europe de la Défense » soi-disant acceptée

par Washington désormais) qui ne semble ni garantie, ni substantielle. En revanche, de fatales conséquences seraient à craindre pour l'avenir de notre industrie et de notre effort de défense, qui seraient en toute vraisemblance condamnés à un rétrécissement quantitatif et qualitatif au sein d'un système OTAN, où les matériels et les normes de fabrication des armements font la part belle au complexe militaro-industriel américain

#### 4) Faire « l'Europe de la Défense » :

Il paraît absurde d'aboutir sur le volet d'une « Europe de la Défense » si celle-ci ne doit être qu'une succursale de l'OTAN en Europe, étant entendu que l'intérêt même d'une solidarité européenne accrue dans ce domaine n'aurait d'intérêt qu'au service d'une réelle autonomie stratégique vis-à-vis des Etats-Unis, dans le cadre d'un partenariat à égalité avec eux. Comment, d'ailleurs, convaincre des pays européens, dont l'appartenance à l'OTAN est systématiquement le prétexte à négliger leur propre effort de défense en se reposant sur les Etats-Unis - lesquels s'en plaignent régulièrement -, de s'investir dans une ambitieuse Europe de la Défense dès lors que le principal pays moteur, le nôtre, alignerait son attitude vis-à-vis de l'OTAN sur la leur ?

Ainsi, sur le fond, il ne fait guère de doute que cette décision, qui fait craindre à Alain JUPPE un authentique « marché de dupes » et suscite bien des réticences parmi les gaullistes de la majorité, reviendrait à un sacrifice pur et simple de l'intérêt supérieur du pays : cette normalisation amoindrirait la position internationale de notre pays, affaiblirait sa crédibilité et les liens spécifiques qu'il a su nouer au fil du temps avec de nombreuses nations, notamment les pays émergents trop souvent qualifiés de concurrents voire d'ennemis par la doctrine américaine du « choc des civilisations ».

Mais que dire de la forme ? La réincorporation de la France dans le commandement militaire intégré est une décision solitaire, prise sans aucune concertation avec les forces politiques du pays, au mépris des droits du Parlement dont on prétend pourtant accroître les pouvoirs, et ne correspondant à aucun engagement explicite lors de la campagne présidentielle et législative.

**C'est pourquoi, en conscience, je me permets aujourd'hui de m'adresser à vous, Députés et Sénateurs de la majorité, pour vous exhorter à ne pas accepter l'inacceptable, à ne pas laisser l'emporter une discipline partisane qui ne pèse rien face à l'histoire et qui discréditera encore plus la politique.**

Car rien n'est perdu si les élus de la nation, en leur âme et conscience, hors de tout clivage artificiel et de toute polémique partisane, agissent pour empêcher l'irréparable : il est en votre pouvoir, il est de votre devoir, de faire pression en ce sens sur le gouvernement et le président de la République.

Mais si cette pression s'avérait insuffisante, il existerait alors un moyen simple pour infléchir le cours des choses : recourir au référendum d'initiative populaire afin que le peuple français, premier et ultime souverain, s'exprime directement. Je vous propose de nous mobiliser si nécessaire dans ce but, aussi bien au Parlement qu'auprès de nos concitoyens. Naturellement, je demeure à votre disposition pour en discuter de vive voix et suis prêt à m'associer à toute démarche allant en ce sens.

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Nicolas DUPONT-AIGNAN  
Député de l'Essonne  
Président du rassemblement gaulliste  
Debout la République